

Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2007

L'an deux mille sept,

Le samedi vingt-six septembre à vingt-trois heures trente,

Les membres de la Fédération Française de Carrom (F.F.C.) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapports :

- *rapport d'activité 2006*
- *rapport moral année 2006*
- *rapport financier 2006*

Projets 2007 :

- *tournoi national 2007 : premier classement officiel féminin et titre de Championne de France*
- *premier titre de Champion(ne) de France junior*
- *mise en place d'un Masters féminin*
- *le point avancement dossier Championnat du Monde*
 - o *planning*
 - o *budget, partenaires*
 - o *équipes bénévoles, rôle des clubs*
 - o *projet d'un tournoi pour le premier titre de Champion du Monde Junior (qui est un pré requis pour l'acceptation aux JO)*
- *première Coupe des Clubs*
- *agrément pour les clubs*
- *poste permanent : projet Aurélien avec le club Carrom à Toulouse*

Informations d'ordre général

- *dénomination FFC*
- *modalités licences*
 - o *centraliser et honorer les cotisations et adhésions dès la rentrée*
 - o *obligation licence FFC pour classement national, et FFC ou club pour participer à un tournoi*
- *le point stock de matériel*

Tâches à accomplir par le CA

- *rédaction d'un règlement intérieur*
- *relance des commissions technique et arbitrage*
- *partenariat avec Carrom Art*
- *modalités de calcul du classement national*
 - o *modifier ou non la prise en compte du nombre et du niveau des participants*
 - o *maintien ou non du coefficient pour le TN*
- *suggestion de deux TN, un dans le nord, un dans le sud (confirmation Villepinte en 2008)*
- *dates à respecter pour le(s) TN*
- *modalités sélection équipe nationale*
- *modification ou non concernant les licences :*
 - o *fédérale : permet à la FFC de se faire valoir d'un plus grand nombre de licenciés, et au joueur de participer à un tournoi officiel de pôle*

- *compétition : permet de participer à plusieurs tournois et de figurer au classement national*
- *licences 2007-2008*
 - *instauration ou non de tranches d'age : 8-12 ans, 12-18 ans, adulte*
 - *montant de la licence*

Questions diverses

Les membres de la fédération ont été convoqués par courrier postal et courriel via la liste de diffusion.

Chaque membre présent émarge la feuille de présence en entrant.

Vingt-quatre membres sont présents, représentant onze clubs affiliés à la Fédération.

L'Assemblée Générale Ordinaire étant régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Monsieur PROST Laurent préside la séance, en qualité de président de la fédération.

Monsieur DUMAS Patrice assume les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Rapports :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier approuve les opérations, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui sont présentés et desquels il résulte un solde de 5548,67 €, après avoir réglé les dettes en cours des exercices précédents.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité des voix.

Projets 2007 :

Validation par l'Assemblée Générale du premier classement officiel féminin et titre de Championne de France ainsi que du premier titre de Champion(ne) de France junior, pour le tournoi national 2007.

L'organisation d'un master féminin est également approuvée par l'Assemblée Générale.

Le point sur l'avancement de l'organisation du Championnat du Monde 2008 à Cannes, est présenté par Karim, qui rappelle les différents besoins en bénévoles, et l'importance de l'implication des clubs dans cette organisation. Distribution est faite aux représentants des clubs, d'un exemplaire papier du dossier de presse présentant l'événement, ainsi que le tableau de répartition des tâches.

Il est demandé à chaque club, de faire les démarches en vue de l'obtention d'un agrément, des statuts types ayant été rédigés pour faciliter la mise en conformité des clubs, avec les attentes des institutions.

Informations d'ordre général :

Renseignements pris auprès des autorités, l'utilisation du nom « Fédération Française de Carrom » ne pose aucun problème, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, du fait que nous ne soyons pas encore reconnus officiellement en tant que Fédération.

Tâches à accomplir par le CA :

Rappel est fait aux nouveaux membres du Conseil d'Administration des diverses tâches à accomplir, et dossiers à traiter en priorité :

- La rédaction d'un règlement intérieur en accord avec les statuts modifiés, et définissant clairement les modes de fonctionnement et prises de décisions au sein de la Fédération et de ses instances ou commissions, est prioritaire.

- La relance des commissions technique et d'arbitrage, sur les sujets à débattre.
- La rédaction d'une convention de partenariat avec « Carrom Art », ou tout autre partenaire.
- Les modalités de calcul des points du classement national devront faire l'objet d'une étude par la commission technique et sportive, afin de définir s'il y a lieu ou non de modifier la prise en compte du nombre et du niveau des participants, et de maintenir le coefficient pour le Tournoi National.
- La suggestion d'organiser deux Tournois Nationaux, un dans le nord, un dans le sud a été faite. (nous avons déjà la confirmation de la candidature de Villepinte pour 2008)
- Les dates à respecter pour le(s) TN
- Les modalités de sélection de l'équipe nationale.
- La modification ou non concernant les licences :
 - o fédérale : permet à la FFC de se faire valoir d'un plus grand nombre de licenciés, et au joueur de participer à un tournoi officiel de pôle
 - o compétition : permet de participer à plusieurs tournois et de figurer au classement national.
- Les licences 2007-2008
 - o instauration ou non de tranches d'age : 8-12 ans, 12-18 ans, adulte
 - o montant de la licence

Tous ces points devront être étudiés par les commissions qui vont se mettre en place rapidement, les décisions finales étant adoptées par le CA.

Questions diverses

L'association France-India s'est montrée très intéressés pour participer à l'animation du Championnat du Monde de Carrom ; ils peuvent mettre à disposition des acteurs ou danseurs (Voir le coté défraiement trajets et séjours), et doivent faire une proposition pour gérer les repas (petit déjeuner et dîner) durant le CMC.

Il serait également intéressant pour nous, en terme promotionnel, de faire une animation sur leur festival, 15000 personnes étant attendues sur une journée, le 20 octobre 2007.

La proposition est faite par le club Lyonnais d'organiser un week-end festif et convivial, pour célébrer comme il se doit le dixième anniversaire de la Fédération.

Enfin, le club de Toulouse nous explique comment ils ont pu obtenir un financement de 1500€ pour permettre à des jeunes (- de 30 ans), de participer à la coupe d'Europe.

Financement obtenu grâce à une fondation jeune au sein de leur banque. A chacun de se renseigner sur les diverses possibilités de financement/partenariat dans leur région.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à une heure trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Mably, le 26 Mai 2007.

Le Président, Laurent PROST

Le Secrétaire-adjoint, Patrice DUMAS

Le Trésorier, Mouraly VENOU